

COMMUNE DE SAINT-VERAN
Arrondissement de Briançon
Département des Hautes-Alpes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Présents : 4 - Votants : 6

L'an deux mil vingt-trois, le 17 Juillet à 20h30, le Conseil Municipal de ST-VERAN, dûment convoqué le 12/07/2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mathieu ANTOINE, Maire.

Ce conseil municipal fait suite à une première convocation en date du 06/07/2023 pour une séance fixée au 11/07/2023 et pour laquelle le quorum n'a pas été atteint.

Présents : Mathieu ANTOINE, Sébastien PINZETTA, Jeanine CHARDAN, Delphine MATHIEU

Excusés : Jacques ISNEL, Frédérique MARROU (Procuration à Jeanine CHARDAN), Florian COLLEY (Procuration à Mathieu ANTOINE)

Absents : Jean-Pierre IMBERT, Hervé GOUILLON, Charlotte POUDEROUX

Secrétaire : Delphine MATHIEU

Validation du compte rendu du conseil du 1^{er} juin 2023. Vote à l'unanimité.

Délibérations

1. AUTORISATION AU MAIRE A FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ISOLATION DU PLAFOND DE L'ATELIER COMMUNAL

Mathieu ANTOINE demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter cette délibération consistant à modifier le plan de financement de la demande de financement région contrat de parc (Délibération du 04 mai 2023). Il s'agit de l'isolation du plafond de l'atelier communal. En effet, l'estimation est un peu plus importante que prévue. Les travaux s'élèveraient à 10 065 euros HT. La subvention demandée est réévaluée à 5032,65 euros (50%). Le conseil est d'accord à l'unanimité pour ajouter cette délibération

Vote pour à l'unanimité

2. MODIFICATION REGIE DE RECETTES ET D'AVANCE MAISON DU SOLEIL – AJOUT TARIFS REVENTE PRODUITS DERIVES

Mathieu ANTOINE rappelle aux conseillers que la régie d'avance et de recettes de la Maison du Soleil revends des produits divers (livres, objets, souvenirs) dont il convient de fixer les prix de revente.

Il est proposé d'appliquer les marges suivantes, en fonction des types de produits :

Livres : Prédéfini lors de l'achat

Produits scientifiques : X2

Objets artisanaux : X2

Autres : X2

Le taux indiqué se rajoute au prix d'achat initial et permet ainsi d'obtenir le prix de revente TTC.

Vote à l'unanimité

3. MODIFICATION REGIE RECETTES PARKING, STATIONNEMENT CAMPING-CARS, VIGNETTES « SEJOUR » (OU RIVERAIN)

Mathieu ANTOINE rappelle aux membres présents que la régie de recettes « parking, stationnement camping-cars, vignettes « séjour » (ou riverain) » fonctionne du 1^{er} Janvier au 31 Décembre. Elle consiste à délivrer, de façon payante aux usagers, des tickets de stationnement (véhicules, motos et camping-cars, ou vignettes « séjour », suivant la durée de séjour sur la commune. Pour rappel, les tarifs votés par délibérations n° 19-05-2021- 2 et n° 02-07-2021- 1 sont les suivants :

Stationnement camping-cars : 6€/nuit

Vidange camping-cars : 2€

Stationnement voiture : 3€/jour

Stationnement moto : 2€/jour

Macarons « séjour » : 8€

Macaron « accès travail » : Gratuit

Afin d'être en conformité avec le règlement en vigueur et le SGC d'Embrun, il convient de rajouter de manière formelle les vignettes « laisser-passer provisoires » à l'acte modificatif de la régie qui sera pris suite à cette délibération. Ces vignettes numérotées sont délivrées à titre gratuit et de manière exceptionnelle, notamment pour les personnes venant à St-Véran de manière ponctuelle, pour un évènement précis.

Vote à l'unanimité

4. ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA REPRISE DE LA COUVERTURE DE LA TOITURE DE L'OBSERVATOIRE SAINT VERAN PAUL FELENBOK ;

Les membres de la commission des marchés se sont réunis Jeudi 22 Juin à 10h30 afin d'analyser les offres au regard des critères de sélection. Une seule offre ayant été faite, Monsieur le Maire propose de retenir l'unique candidat à savoir l'entreprise DAUTREMER sis à rue des Compagnons 05000 GAP.

Le montant du marché s'élève à la somme de 145 453.16€ TTC.

Vote à l'unanimité

5. ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU PRESBYTERE

Les membres de la commission des marchés se sont réunis Lundi 10 Juillet à 17h30 afin d'analyser les offres au regard des critères de sélection. La commission des marchés propose de retenir le cabinet Sandrine RAYMOND. Le montant du marché s'élève à la somme de 107 180.00€ HT. Le marché de maîtrise d'œuvre ira à son terme en fonction de l'octroi des subventions espérées.

Vote à l'unanimité

6. PRISE EN CHARGE DE LA CARTE DE LUGE SAISON « ETE » DES ENFANTS DE ST-VERAN – SAISON 2023

Mathieu ANTOINE informe le conseil municipal que la commune de Molines dispose d'une piste de luge, exploitée par la commune en gestion directe. Dans le même esprit que les forfaits de ski, Madame le Maire de Molines a souhaité proposer un tarif préférentiel pour les enfants du pays âgés de moins de 18ans. Les communes qui le souhaitent peuvent prendre à leur charge 20% de la carte saison « été », le reste étant pris en charge par la commune de Molines.

La carte saison été est à 280€, ce qui reviendrait, aux communes qui souhaitent participer, à hauteur de 56€ par enfant. 28 enfants sont éligibles.

Vote pour à l'unanimité

7. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ANNEE 2022

Mathieu ANTOINE rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Vote pour à l'unanimité

8. AUTORISATION AU MAIRE A FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE TIRAGE DE PHOTOS ROBERT DOISNEAU

Mathieu ANTOINE rappelle aux membres présents que par délibération n° 04-05-2023- 3, le conseil municipal avait voté, à l'unanimité, une demande de subvention à hauteur de 14 000€ auprès de la Région Sud Contrat Parc afin de financer une exposition des photographies de Robert Doisneau, célèbre photographe venu en 1947 effectuer un reportage sur la commune.

Suite à une majoration de la possibilité de financement, il est proposé aux conseillers municipaux de réviser le plan de financement préalablement voté, et de demander le maximum à la Région Sud soit 80% et non 50%, soit 22 400 euros.

Vote pour l'unanimité

9. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Afin de toucher la subvention cantonale acquise en 2022 il convient de délibérer afin de préciser les travaux de voirie réalisées (rue du Raux, parking de Beauregard), soit un total de travaux de 49518 euros pour une subvention départementale de 25 878 euros ;

Vote pour à l'unanimité

10. DM N°1 - TRANSFERT BUDGET MAISON DU SOLEIL FONCTIONNEMENT

Mathieu ANTOINE informe le conseil, qu'en raison du succès des nuits de l'observatoire, il y a lieu d'inscrire en recette et en dépenses 33 000 euros supplémentaires.

Vote pour à l'unanimité

11. VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

En raison de la revalorisation du pont d'indice il convient de délibérer sur les indemnités des élus.

Vote à l'unanimité

12. SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES POUR LA COOPERATIVE FONCIERE « TERRES EN GUIL »

Mathieu ANTOINE informe les conseillers présents que la coopérative foncière « Terres en Guil » s'est créée le 17/06/2023. Elle a pour but de favoriser le maintien et l'installation d'une agriculture paysanne, portant son action sur le foncier agricole, qu'il soit bâti ou non bâti.

Afin d'encourager cette initiative, *Mathieu ANTOINE* propose de souscrire 5 parts sociales au montant de 500€ (100€ x 5).

Vote pour à l'unanimité

Question Diverse

Mathieu ANTOINE informe le conseil municipal de la demande de Monsieur *Olivier LAVOREL* propriétaire au 65 rue de la Cantouna, d'acheter une partie de terrain du domaine public jouxtant sa maison.

Cette demande sera traitée lors d'un prochain conseil municipal après l'été.

Séance levée à 21h30